

Le "Conseil des patoisants romands" a siégé

Autor(en): **O.P.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **85 (1958)**

Heft 5

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-230856>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le « Conseil des Patoisants romands » a siégé

Il a tenu séance importante le 15 décembre, sous la présidence de M. Charles Montandon. Le secrétaire Pasche lit le procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté avec vifs remerciements.

On passe à diverses élections !

Il faut d'abord remplacer le regretté Edouard Pont, de Sierre et Saint-Luc, à la Commission des « Archives sonores ». Les délégués valaisans proposent M. Emile Dayer, à Hérémenche, qui est confirmé.

De même, M. Pont était membre du Conseil. La candidature de M. l'abbé Nicolas Sierro, curé à Arbaz, un excellent patoisant, est proposée. Il est nommé à l'unanimité.

M. Henri Clément donne alors lecture d'une lettre qui affecte sérieusement les membres du Conseil.

Il ne s'agit rien moins que de la démission de notre jeune, mais dynamique et compétent président, M. Charles Montandon.

Un hommage vibrant de reconnaissance lui est rendu par plusieurs membres : MM. F.-L. Blanc, Gaspoz, abbé Brodard, Simonin, Défago, Decollogny, Ernest Schulé, directeur du *Glossaire*.

Cette décision, annoncée déjà timidement lors de la séance d'octobre, paraissant irrévocable, il s'est agi de le remplacer.

M. Henri Clément, vice-président, est proposé par M. Montandon lui-même. Cette candidature est appuyée. Cependant, une voix s'élève et demande de ne pas prendre de décision ce jour même. On ajourne donc l'élection d'un président à la prochaine rencontre. M. Henri Clément est

chargé de l'intérim d'ici là. Il convoquera lui-même la prochaine séance et pourvoira au nécessaire.

Fort heureusement, M. Montandon veut bien demeurer membre du Conseil. Il fait part des considérations personnelles très compréhensibles relatives à son avenir et qui ont dicté sa décision, et l'impossibilité pour lui de continuer à remplir la charge de président, après quatre années d'activité. M. Blanc relève tout ce qui a été fait pendant cette période : concours littéraire, émissions radiophoniques, archives sonores, fête romande de Bulle, développement des associations cantonales et des amicales, etc.

En ce qui concerne le *Conteur romand*, organe du « Conseil », MM. Brodard, Gaspoz et Badet disent ce qui est fait dans leurs cantons respectifs pour lui.

Une demande est présentée par les délégués valaisans tendant à l'octroi d'une subvention de 500 francs pour le prochain « Concours littéraire » du Valais, au printemps prochain.

Le caissier est prié de prendre contact avec les reviseurs de comptes de 1957, en vue de la prochaine assemblée du Conseil.

Diverses autres questions, celle du patois à la radio, notamment, sont encore discutées.

Et la séance est levée après 17 heures.

O. P.

PHARMACIE - HERBORISTERIE

V. CONOD

LAUSANNE

Rue Pichard 11 - Téléphone 22 75 04

Sels biochimiques

Ordonnances pour toutes caisses maladie

FAVORISEZ NOS ANNONCEURS et surtout, dites-leur bien que vous avez vu leur annonce dans le CONTEUR !